

30 décembre 1961.-

2.572/Pers

Chambre de Recours.

TRANSMIS copie pour information à .-
- Monsieur le Président de la République
Rwandaïse à KIGALI.-

A Monsieur le Ministre (TOUS)

Monsieur le Ministre,

Suite à la signature, le 28 courant, par
Monsieur le Président de la République, de l'Arrêté Présidentiel
n° 37/INT, portant Statut des Fonctionnaires de l'Administration
Centrale, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir consti-
tuer au sein de votre Ministère une CHAMBRE DE RECOURS telle
qu'elle est prévue par l'article 56 de ce Statut, et de m'en
communiquer la composition.

Le Ministre,
L.MPAKANTYE,.